MAZARIN
EN SOVPÇON
DE SA VIE
ET
DE SES MOEVRS.

A PARIS,
Chez Pierre Anguerant, ſur le Pont-neuf, proche
la Samaritaine.

M. DC. XLXIX.

MAZARIN EN SOVPCON de ſa Vie & de ſes Mœurs.

LE Soupçon n'eſt pas touſiours vn effet des eſprits foibles, c'eſt quelquefois vn acheminement à la prudence, & ſi l'homme eſtoit quelquefois moins genereux il auroit bien ſouuent plus de bon-heur. On ſe flate d'vn eſprit de franchiſe, & ſans conſiderer que l'on agit auec des fourbes, ſouuent on eſt trompé. Les François ſuiuent les mouuemens de leur ame, & ſe conduiſent auec les nations les plus diſſimulées ſelon le ſentiment que leur donnẽt leur naiſſance & leur generoſité. C'eſt de cette grandeur de courage qu'il eſt arriué qu'ils ont eſté ſeduits, & leur prudence fondée ſur le ſoupçon eſt preſte à les retirer du malheur où leur generoſité les auoit engagez.

Le Cardinal Mazarin eſtoit venu en France par des voyes frauduleuſes, y auoit ſeiourné par l'authorité d'vn puiſſant fauori, & s'y eſtoit rendu en quelque ſorte conſiderable par la bonté du meilleur de tous les Roys. Ces deux grands hommes moururent au malheur de la France, & ce Miniſtre prit la place de ſon predeceſſeur auprés de la Reine Regente. Chacun pouuoit ſouffrir ce chois, puis qu'il auoit raiſon d'eſperer que l'Eſtat changeroit tout de face, &

que cette ſouueraine authorité qui n'eſt iamais veuë d'vn bon œil que dans la main des Rois ſeroit toute entiere dedans celle de la Reine. L'Illuſtre ſang dont elle eſt formée, ſon alliance Royale, & cette miraculeuſe fecondité n'eſtoient pas les ſeuls motifs pour appuyer ce raiſonnement, ſon malheur paſſé, ce tiltre auguſte de Reine meſpriſé, ces menaces qui luy auoiẽt fait peur pouuoient bien la porter à ne ſe pas fier aux Miniſtres, puis qu'ils pourroient abuſer auſſi inſolemment de leur pouuoir pour exercer leurs crimes que le precedent auoit fait pour la perſecuter. Neantmoins contre toutes ces raiſons qu'elle ſçauoit, & dont elle auoit eu l'experience elle abaiſſa ſa veuë ſur Mazarin, & de cet œil dont vn regard peut ſeruir de recompenſe aux gens de bien, & d'éguillon à ceux qui le veulent eſtre, fit jalir des rayons de lumiere ſur ce malheureux que la nuict devroit touſiours auoir caché aux yeux des hommes, & principalement à ceux des François. Dés ce temps qu'il ſe vit par la bonté de la Reine eſleué à ce haut degré de puiſſance, & que l'on pouuoit compter en luy vn Roy & vn ſujet, & que ſans eſtre ny l'vn ny l'autre il eſtoit tous les deux enſemble, il prit reſolution d'eſſayer ſes forces, & pour tracer vne noble route à ſes crimes il la commença par la conduite & l'empriſonnement de Monſieur de Beaufort au Chaſteau de Vincenes. Il n'y eut perſonne qui ne deteſtaſt l'autheur de cette cruelle priſon, & tous les gens de biẽ fremirent de voir qu'vn fauori tout nouuellement formé euſt pû tâcher d'opprobre vne maiſon que le Cardinal

dinal

RBC
NcU

dinal de Richelieu auec toute ſa ſuperbe & ſa puiſſance n'auoit oſé choquer. Que ce commencement fut de mauuais augure à la France, & ſi l'on euſt conſideré à l'heure que ſa premiere violence ſe portoit contre la maiſon des Princes, n'euſſions-nous pas eu raiſon de conclure que pour continuer dedans ſes crimes & les agrandir il euſt fallu qu'il nous rauiſt la ſacrée perſonne de noſtre Roy ? Que ces procedez ſont eſtonnans, & que le bonheur eſt inſigne qui accompagne des crimes où il y a tant de hardieſſe & ſi peu d'apparence à la reuſſité. Les plus ſçauans politiques imitent la nature qui ſe conduit auec ſucceſſion, & du petit au grand dans ſes ouurages. Les peintres crayonnent vn tableau auparauant que d'y appliquer les couleurs, & les plus fameux en crimes font des fautes auparauant que des pechez. L'eſprit s'acouſtume à vn moindre mal pour en faire en ſuite vn execrable. L'ame ſeule de Mazarin feconde en crimes contre l'ordre qui ſe trouue dedans toute la nature contre la ſcience des Politiques ſans ſe mettre en peine de ſe faire connoiſtre par les exils, par l'oppreſſion, & par la ruine des particuliers ; de de prime abord il s'attaque à la maiſon de nos Princes, & auide du ſang de nos Roys nous enleue ce Roy que Dieu auoit donné à nos vœux. C'eſtoit là le crime qui deuoit couronner tous les autres, & n'en ayant trouué aucun de plus horrible il a ſongé à celuy-là. Et auſſi iugez quelles ont eſté les menées pour en venir à bout. Il a deſpoüillé l'Eſtat d'autant de richeſſes qu'il a pû, il a abatu le cœur des ſoldats ne leur fourniſſant ny viures ny argent, il a reduit le peuple à vne pau-

ureté extreme, il a retranché les gages des Officiers, il a eſloigné des Charges les gens de bien il y a auancé des coquins & des gens faits à ſa poſte. Les meilleurs ſeruiteurs du Roy ont eſté chaſſez d'aupres de luy par le moyen de ce Miniſtre inſolent, & la permiſſion de viure a eſté la recompenſe de leurs longs ſeruices, & le rembourſement des deniers dont ils auoient payé leurs charges. Apres auoir perdu tant d'innocens que luy reſtoit-il à faire? Tout ce grand nombre d'hõmes compris en ceux que ie vous ay nommez eſtoient quelque choſe au deſſous de ſa fureur & de ſa puiſſance, s'ils ne luy pouuoiẽt plus reſiſter puis qu'il les auoit perdus, ſa malice luy propoſe la ruine du Parlement, ſa rage s'y attache, comme vn demon il en cherche les moyens, & non moins obſtiné dedans ſon crime qu'vn damné, il ne ſe repoſera pas qu'il n'en aye veu la perte. Il fait pluſieurs Declarations qu'il fait porter au Parlement pour y eſtre verifiées, elles ſont trouuées inutiles. Voila la guerre declarée. Il poſte, il enrage de ſe voir contredit, il employe le nom du Roy, fait agir la Reine, menace ceux qui contreuiendront à ſes volontez de la violence des gens de guerre, & meſmes de la honte d'vn dernier ſupplice. Quelle effronterie à vn homme venu de la lie du peuple, dont le nom n'euſt iamais eſté cogneu s'il n'euſt eſté fourbe, dont le bien auoit eſté abandonné, & qui n'auoit autant de richeſſes que ce que ſon pere luy auoit pû ſauuer d'vne banqueroute qu'il fut obligé de faire? Quelle effronterie, diſ-ie, à vn homme de cette ſorte de vouloir faire ployer ſous ſes volontez cet illuſtre Corps? Qu'il ſe garde,

qu'il ſe garde,cet inſolent Miniſtre,& ſans ſe meſconnoiſtre dedans ce prodigieux eſtat de fortune, qu'il auouë auoir eſté né ſeulement pour ſeruir de valet à ceux à qui il veut donner la loy. Ces meſmes qu'auiourd'huy il veut chaſſer de leurs maiſons,qu'il veut deſpoüiller d'honneur, & dont les teſtes ſont deſia proſcrites luy euſſent donné ſon congé dez l'heure s'il n'euſt fait ſon deuoir,& ſi cette fortune,cette fortune aueugle,ne ſe fuſt meſpriſe dedans la diſtributiõ de ſes faueurs.Mais quoy,ce n'eſt pas d'auiourd'huy que le vice opprime la vertu, & les Bachanales qui ſe faiſoient à Rome où les valets commandoient aux Maiſtres,ſe peuuẽt exercer en France par vn homme qui y a ſerui luy meſme ſi long-temps.S'il eſtoit ſeulement eſleué &qu'il n'enuahiſt point l'authorité Royale,ſi la Reine auoit le ſeul deſſein de voir où ſa puiſſance ſe peut eſtendre en eſleuant vn homme de la terre iuſqu'au ciel,s'il euſt procuré le bien de laFrance & ſa conſeruation,on l'auroit pú ſouffrir, mais toute ſa grãdeur n'eſt que pour l'abaiſſer,ſa puiſſance pour l'opprimer, ſon faſte pour la rendre meſpriſable à tous les Royaume du monde.Que la France a eſté heureuſe dedans vn ſi grãd malheur d'auoir eu quelques vns qui ſouſtint ſes intereſts. C'eſtoit fait d'elle, il n'en falloit plus parler. Ce cruel ennemy qui la perſecute eſtoit dedans le deſſein de la liurer aux eſtrangers. Il l'a bien fait voir, puis qu'il a eu tant & de ſi ſecrettes communications auec eux, & que les ennemis meſmes par leurs lettres nous ont aſſeurez de ſon intelligence. La priſe de Courtray, celle de Dixmunde, & les vains efforts contre Lerida ſont des marques toutes euidentes de ſa perfidie. Qui donc peut à preſent douter de ſes trahiſons ſi nous en auons des preuues ſi certaines, & ſ

ceux en faueur deſquels il nous vouloit perdre n'ont pas voulu vſer des artifices de ce traiſtre à noſtre deſaduantage. Les ennemis nous ſont plus fidelles que luy, & neantmoins l'on brigue, l'on ſe diuiſe pour ſouſtenir ce perfide. Que ces richeſſes luy ont biẽ ſerui pour ſe deſrober au bras de la iuſtice, & que le genie fut deſeſperé qui le porta à la ruine du Parlement. Il ſe conſideroit deſia comme vn homme accuſé de ſon crime, il croyoit entendre l'arreſt qui ſe deuoit prononcer contre luy, & à la façon d'vn furieux criminel, il penſe ne pouuoir euiter le ſupplice qu'en maſſacrant tous ſes Iuges. C'eſt la crainte de la punition qui luy fait faire tous ſes efforts, ou bien à la façon d'vne nature mourante il ramaſſe toutes ſes forces pour laiſſer quelque memoire de luy apres ſa mort. Ouy, il ramaſſe toutes ſes forces, qui ſont tous ſes crimes, il en commet vn nouueau qui contient tous ceux qu'il a faits & tous ceux qu'il peut faire. C'eſt peu à ſa fureur d'auoir emprisonné les Princes, d'auoir opprimé le peuple, d'auoir attenté contre le Parlement, il s'attaque à tout noſtre bien. Pardõne cruel à ce noble rejeton du grand Henry, tu t'ataques au fils d'vn Roy qui t'a chargé de bienfaits, s'il n'a iamais pû te ſouffrir aupres de luy, c'eſt qu'eſtãnt enfant il ne peut eſtre obſedé de tes charmes.

La France devroit toute armer contre ce Rigicide, & il n'eſt pas iuſte de voir triompher vn hõme eſtranger criminel au milieu de ſon pays. Que diſent les Eſtrangers qui entendent parler de ces deſordres, & que peut-on dire qu'il ne ſe falloit point fier à vn Sicilien. Ces hõmes ſont accouſtumez d'ataquer les Dieux ils amaſſent les monts ſur les monts pour eſcalader & taſcher à ſe rendre Maiſtre du ciel. Les protecteurs du troſne, les deffenſeurs de la verité les ſouſtiens de la iuſtice ſçaurõt bien reſiſter aux cruels efforts de ce geant, ils luy ſçauront bien faire quitter la place dont il vouloit s'emparer, ils le renuoiront à ſon neant, les Dieux pour punir tard en puniſſent plus ſeueremẽt. Pouuoit-on ſe fier à ce qui vient de Sicile, & ce Capelan ne vouloit-il point continuer les Veſpres en France, que les Siciliens auoient commencé en Sicile, & apres y auoir tué tous les François ne venoit-il pas chez nous pour attenter ſur la perſonne du Roy. Cet Antechriſt (puis qu'il offenſe l'oinct des Roys) apres ces perfidies connuës, ces crimes de leze majeſté diuine & humaine perpetrez, ne doit-il pas iuſtement aprehender le coup de quelque Ange de Dieu?

FIN.